

A M. de Brinsle

Ala Haye ce 11. Nouvemb. 1666

1339.

Retenu à Monsieur; Copie

la l'avo

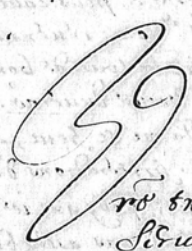
de m. de

Il y a long temps, que ie devois avoir reſponſe à la
reſponſe qu'il vous a plu me faire le 4. de Septembre
paſſé & nommément ſur que vous avez prinſ la prière de
m'y dire touchant la qualité d'une perſonne capable
de mettre S. A. mon Maistre ſur les grands Chevaux.
Je n'ay pas manqué d'abord d'en communiquer à votre
pensée ou il appartient. mais je fus remis au retour de
notre Cour de Chéou, quelque instance que ie fisse de
ce qu'on s'indroit temps, j'ay ^{été} à mon auiſ, et au
Vostre, & selon ce que j'ay veu pratiquer en France,
plus de trois ans qu'il eust fallu donner des commis-
sions de cet Exerçice au Prince, qui déjà se
trouve fort robuste & plus haut que moy. A la fin,
comme nos Alt. sont r'élus, Voicy qu'on s'est
aduisé de m'ordonner tout de bon de vous prier, Monsieur,
de nous envoyer votre duverné. On taschera de conuain-
cre aucte luy; & si cela ne se peut, suuant ce que vous
m'avez dit, nous s'entendrons d'en estre quitte en luy
soyant son Voyage; quoy que ie ne doute pas que
nous ne nous entendrons assez bien. Pour la qualité
de naissance, on ne la trouve pas beaucoup nécessaire
en ceste occurrence. Tout ce qui vient de Paris a mine
de Gentilhomme & s'y fait assez considéré pour tel.
Outre qu'un Gentilhomme bien affectif se feroit
appartient des Visites pour la charge d'Escuyer, de la
quelle déjà un des Fils de Beauverest se trouvant
en possession, ceste porte la dernière fermée. Si vous
persistez donc à juger led. duverné bien propre à nous
servir, & n'en connoissez de meilleur, on sera bien
ayſé qu'il puisse venir au plus tost. Mon ordre ne
porte pas de parler de quelques Chevaux de ménage;
mais de mon côté je vous donne à penser, s'il ne seroit
bon, qu'il en amenast un ou deux de bien dressés; la
distinction estant icy bien notoire depuis que cest impor-
tant Exerçice a esté négligé par ceux qui ne l'ayent
moyenné pas comme feu le grand Maunce

7340
Aa
Estayez s'ouloir dire, que ce qu'il en scauoit de miillieur
il l'audir après d'un fétual qu'il auoit eu de 30. ans,
qui auoit porté trois Rois de France. Je me rapporte de
ce d'ici articles à Vostre considération.

Mon fils s'est fort loué du bon accueil qu'il vous a pleu
luy faire. J'espère qu'il s'en rendra digne et reconnoissant
une fidure continue qui l'a tenu alicet quelques semaines
m'en auoit mis en grand' inquietude. Mais cela est
passé, graces au bon dieu, que je prie de vous bénir
de toute prospérité, durant tous sans merue.

Monsieur.



Vo tres-humble et tres-obéiss.
Seruiteur.